



PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES du 26 avril au 1^{er} mai 2026

PÈLERINS - HOSPITALIERS TARIFS – HÉBERGEMENTS – CONDITIONS PARTICULIÈRES

à lire avant de remplir votre bulletin d'inscription et à conserver

L'inscription au pèlerinage est ouverte à tous, hospitaliers, jeunes, malades ou handicapés. Les pèlerins malades ou handicapés attestent être en situation de dépendance, nécessitant une aide ou des soins de type infirmier.

CONDITIONS SANITAIRES :

Le pèlerin s'engage à respecter et appliquer les mesures sanitaires en vigueur tout au long du pèlerinage.

Date de départ : 26/04/2026 depuis la gare Paris Montparnasse

Date de retour : 01/05/2026 arrivée à la gare Paris Montparnasse

Date limite d'inscription pour les malades : 20 février 2026
Date limite d'inscription pour les hospitaliers : 10 mars 2026

1. TARIFS DES HÉBERGEMENTS

	Hôtels Florida*** et Acadia*** Maisons Merci Marie et Bouillon		ACCUEIL NOTRE DAME
	Chambre partagée	Chambre individuelle	Chambre 2 lits ou plus
Participation demandée	480 €	710 €	480 €
Participation de solidarité	Pour aider un pèlerin ou un hospitalier. Pour information, le pèlerinage revient à : 570 €		

2. LES HÉBERGEMENTS

- ✓ **HOTEL FLORIDA***** pour Hospitaliers de l'Accueil Notre-Dame
- ✓ **HOTEL ACADIA***** pour les pèlerins peu dépendants ou autonomes, les colombes et leurs Hospitaliers

Ces deux hôtels sont voisins (50 m) et de même catégorie ***; ils sont situés à 10 minutes du sanctuaire et à 15 minutes à pied de l'Accueil Notre-Dame. Nous y proposons principalement des chambres partagées et (en nombre limité) des chambres particulières avec supplément.

✓ ACCUEIL NOTRE DAME (structure médicalisée)

Les pèlerins malades, handicapés nécessitant des soins sont dans des chambres de 2 ou plus. Une équipe constituée de médecin, infirmières, aides-soignantes et hospitaliers est au service nuit et jour pendant tout le séjour y compris pendant le voyage à partir de la gare Montparnasse à Lourdes et retour.

✓ MAISONS MERCI MARIE ET BOUILLON

Hébergement des jeunes Hospitaliers (16-35 ans environ).

Ce sont trois maisons de ville, situées à proximité de l'Accueil Notre-Dame, qui comportent une quarantaine de couchages en chambres de 2 à 4 personnes et un dortoir de 10 lits.

Les repas sont pris au self.

3. INSCRIPTION ET RÈGLEMENT

3-1 : HOSPITALIERS : L'inscription sera enregistrée dès réception

1. **du bulletin d'inscription** dûment rempli et signé
2. **du règlement** total ou d'un acompte

La validation finale de l'inscription après le bulletin d'inscription et le règlement se confirme pour les majeurs par les 3 éléments déjà indiqués dans le DOC21 d'inscription :

- a) la formation en ligne « STOPABUS »
- b) la signature de la Charte de l'Hospitalier
- c) la présentation d'un extrait de casier judiciaire n°3

3-2 : PÈLERINS MALADES OU HANDICAPÉS : L'inscription sera enregistrée dès réception

1. **du bulletin d'inscription** dûment rempli et signé
2. **du dossier médical complet avec toutes les pièces demandées**
3. **du règlement** total ou d'un acompte



Attention ! L'inscription au pèlerinage ne sera effective qu'après examen et acceptation de votre dossier par la commission médicale de l'Hospitalité

A l'issue de la commission médicale,

vous recevrez, en mars, un courrier vous avisant de la décision de la commission médicale et vous demandant si nécessaire des renseignements complémentaires utiles au médecin du pèlerinage.

Si votre dossier est accepté, ce courrier contiendra en outre :

- le type d'hébergement décidé par la commission au vu de votre dossier médical
- des informations pratiques utiles pour le pèlerinage
- votre facture (sur demande)

3-3 : MODES DE RÈGLEMENT :

➤ **par virement : RIB ci-dessous**

SERV DIO PELERINAGE HOSPITALITE
domiciliation **SG CERGY ENT 1**
IBAN : FR76 3000 3016 5000 0372 8407 849
BIC ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

➤ **par chèque bancaire** : à l'ordre de « **SERV DIO PÈLERINAGE HOSPITALITE** »

à envoyer à Evêché de Pontoise, Hospitalité ND de Lourdes, 16 Chemin de la Pelouse, 95300 PONTOISE

a) soit de la totalité

b) soit d'un premier règlement d'acompte de 100 € minimum, le complément en un ou plusieurs chèques datés du jour de l'émission avec la date d'encaissement souhaitée notée au dos de chaque chèque. Le solde devra être encaissé 15 jours avant le départ (soit au plus tard le 10 avril 2026).

➤ **en espèces** (un reçu sera délivré)

NB : En cas de difficulté financière, merci de prendre contact avec le responsable de l'Hospitalité

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

4. SOLIDARITÉ :

Aidez des pèlerins dont de nombreux jeunes à partir à Lourdes !

2 possibilités :

➤ **Avec une déduction fiscale** (souscription Lourdes).

Je joins à mon dossier d'inscription un chèque différent de ma participation, à l'ordre de

Don Pèlerinage Lourdes

Ou

je participe à cette solidarité en ligne :

don.catholique95.fr/lourdes

➤ **Sans déduction fiscale**

j'ajoute le montant de ma participation solidaire à ma participation financière.

5. CE PRIX COMPREND :

- le transport Paris - Lourdes et retour en TGV (panier repas fourni pour les pèlerins malades ou handicapés). Les horaires seront transmis environ 10 jours avant le voyage. Environ 5 heures en 2ème classe
- le transfert de la gare de Lourdes à l'hébergement et inversement
- le séjour en pension complète, en chambre partagée, du dîner du soir de l'arrivée jusqu'au déjeuner (panier repas) du jour du retour sur Paris
- la contribution au sanctuaire
- les assurances : assistance – rapatriement - responsabilité civile.

ATTENTION CE PRIX NE COMPREND PAS :

- le déjeuner du départ dans le train : **prévoir son pique-nique sauf pour les malades et handicapés**
- les boissons, les cafés, les extras et les dépenses à caractère personnel et les pourboires
- les offrandes pour les célébrations
- le supplément en chambre individuelle pour les hôtels Florida*** et Acadia***
- la garantie annulation
- **le pré et le post acheminement entre votre domicile et la gare Paris Montparnasse**

6. CONDITIONS D'ANNULATION

Le pèlerin peut annuler à tout moment sa participation moyennant le paiement des frais d'annulation ci-dessous. Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Évêché de Pontoise – Service de l'Hospitalité
16 chemin de la Pelouse – 95300 PONTOISE

La date de réception de la lettre recommandée est retenue en cas de litige pour calculer les frais d'annulation et le montant à rembourser. Les frais d'annulation sont calculés comme suit, sur la base d'une somme forfaitaire et/ou en pourcentage du prix total du voyage :

DATE D'ANNULATION	FRAIS D'ANNULATION
à plus de 30 jours du départ (soit avant le 26 mars)	70 euros non remboursables
Entre le 27/03 et le 05/04/26	40% du prix total
entre le 06/04 et le 18/04/26	75% du prix total
Après le 18/04/26	100% du prix total

Circonstances exceptionnelles et inévitables (cas de force majeure)

Le participant peut annuler sans frais son inscription par suite de circonstances exceptionnelles et inévitables telles que définies aux conditions générales de participation (article 4).

La déclaration écrite faite par le participant doit obligatoirement être accompagnée de l'attestation médicale ou de toute autre pièce justifiant l'annulation, que ce soit pour maladie, accident ou cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, dans les 10 (dix) jours suivant sa déclaration d'annulation.

A réception des documents, le service diocésain des Pèlerinages étudiera le remboursement des sommes versées. Cependant, pour toute annulation, 70 € seront retenus pour les frais engagés.

Les conditions générales de participation aux pèlerinages organisés par le diocèse de Pontoise sont consultables sur le site du diocèse de Pontoise : www.catholique95.fr/Lourdes2026

Envoi postal sur simple demande.

Adresse d'envoi de votre dossier d'inscription et de vos paiements

<p style="text-align: center;">ÉVÊCHÉ DE PONTOISE Hospitalité diocésaine Notre-Dame de Lourdes 16, chemin de la Pelouse - 95300 Pontoise Renseignements secretariat.hospitalite@catholique95.fr 07 57 53 48 34 Permanence : le jeudi de 11h à 16h 01 34 24 74 30</p>
